



ÉCRIRE, RÉALISER ET MONTER UN COURT-MÉTRAGE

FORMATIONS 2022-2023

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

SOMMAIRE GÉNÉRAL





ACTION DE FORMATION

Le CEFPF en quelques mots	PAGES 2-3
L'action de formation	PAGES 4-5
Public concerné et objectifs	PAGE 6
Modalités de mise en œuvre	PAGE 7-8
Contenu de l'action	PAGES 9-10
Programme détaillé	PAGES 11-13
Conditions générales de vente	PAGES 17

Durée hebdomadaire des formations	36 heures
Horaires hebdomadaires :	9h30-13h30 et 14h30-18h30
Lieu de formation	Paris 20 ^e
Renseignements	01 40 30 22 35

LE CEFPPF
EN QUELQUES MOTS



La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. **Plus de 7 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.**

Le CEFPF fait **appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations**. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – **producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion...** – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPF rendent nécessaire le respect d'une « **démarche qualité** », **fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable** des candidats, une **coordination pédagogique** des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, **la contribution d'experts** chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le **suivi post-formation** et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. **Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.**

L'ACTION DE FORMATION



PRÉSENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. **Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.**

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC / RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

55, rue Etienne Marey 75020 PARIS
Mail : info@cefpf.com

Site internet : www.cefpf.com



PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Scénaristes, comédiens, réalisateurs, assistants réalisateurs et techniciens de l'audiovisuel souhaitant acquérir les connaissances de base nécessaires à la réalisation d'un court-métrage cinéma ou d'une fiction courte pour la télévision.

Pré-requis, expérience professionnelle

Bac+2 minimum ou expérience professionnelle évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPF sur présentation d'un CV lors de l'entretien d'orientation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif principal

A l'issue de ce programme, les participants auront acquis l'ensemble des connaissances et compétences de base nécessaires à leur évolution professionnelle en tant que réalisateur de fiction courte et pourront acquérir le Certificat Professionnel (CP-FFP) « Réalisateur de fiction courte » délivré par la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP).

Objectifs détaillés

- Savoir écrire le scénario d'un court-métrage de fiction ou d'une fiction courte, en fonction des contraintes artistiques, techniques et de production
- Savoir préparer la réalisation d'un court-métrage de fiction ou d'une fiction courte, de A à Z
- Connaître l'économie actuelle de la production des courts-métrages cinéma et des fictions courtes.
- Connaître les dispositifs d'aide au court-métrage et à la fiction courte, ainsi que les moyens de financer un projet, les circuits actuels d'exploitation et de diffusion.
- Avoir l'expérience de diriger un plateau et d'assurer d'autres postes techniques lors des tournages
- Développer les compétences artistiques et techniques nécessaires à la réalisation et à la post-production d'un court-métrage de fiction ou d'une fiction courte.

Le secteur de production de courts métrages constitue aujourd'hui en France une voie d'accès à l'industrie cinématographique. L'économie du court métrage est fondée sur des mécanismes de financement et de diffusion largement autonomes par rapport aux circuits classiques du long métrage. Si cette économie particulière fait du court métrage un secteur parallèle et expérimental, il n'en reste pas moins qu'il remplit une fonction essentielle : celle de Recherche et Développement de l'industrie cinématographique, permettant ainsi à de jeunes réalisateurs de faire leurs preuves avant de se lancer dans la réalisation de longs métrages.

La formation du CEFPF propose de situer le court métrage et la fiction courte dans l'économie actuelle de la production : moyens de financement, aides possibles, budgets, selon qu'il s'agit du cinéma ou de la télévision. Pendant 7 semaines, les stagiaires sont accompagnés par un réalisateur - producteur sur l'écriture, la réalisation et le montage de son propre projet de court métrage.

A l'issue de la formation, chacun des participants a un court métrage étalonné et mixé .



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	252 heures, soit 35 jours ou encore 7 semaines
Durée hebdomadaire :	36 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	01 40 30 22 35
Date de la session :	Du 12/12 au 10/02/23

FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Axelle CHARVOZ, responsable pédagogique au CEFPF
Formateur référent :	Eduardo SOSA SORIA, réalisateur et producteur de court et long métrages
Intervenants :	Nicolas HOVER, monteur Nelson GHRENASSIA, producteur Maya SERULLA, responsable de distribution artistique Hélène VAYSSIERES, chargée des cours et moyens métrages au sein de l'unité cinéma d'Arte France Morad KERTOBI, Chef du département Court métrage (CNC) Denis LARZILLERE, cadReur Marcello CAVAGNA, Directeur de production (Le GREC) Renaud TRIBOULET, Ingénieur du son Johan POUA, mixeur

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :	Exposés théoriques et exercices pratiques - application des connaissances par une mise en situation professionnelle de tournage (réalisation d'un court métrage).
Supports fournis aux stagiaires :	Dossier hebdomadaire de documentation
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	- Plateau de tournage - le Matériel technique : lumière, caméra, son est loué chez des professionnels reconnus
Nombre de stagiaires par poste de travail :	- Un poste de travail Macintosh par personne. - Une Station de montage Final Cut Pro HD par personne.
Modalités d'évaluation :	A chaque fin de mois : Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la coordinatrice et le directeur pédagogique. En fin de formation : Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.



Validation finale pour l'obtention du CP-FFP :

Effectué sur l'ensemble de la formation, avec le formateur-référent et le responsable pédagogique.

Appréciation des formateurs sur le parcours du stagiaire, avancées et acquis individuels et acquis

- Le module 1 : Conception et écriture d'un projet de court métrage de fiction, donnent lieu à une validation effectuée sous forme de pitch, programmé à la fin de la 2ème semaine de la formation.

Cet exercice est conçu comme un entraînement à la présentation de projets aux partenaires artistiques, techniques et financiers, ce qu'implique de motiver les choix du thème et le traitement du sujet, ainsi que de justifier la pertinence de la forme et la faisabilité de sa mise en œuvre.

Suivi de la 3ème, 4ème et 5ème semaines de la formation. Il comprend les repérages, le découpage, le plan de travail, la préparation et la gestion du plateau, la direction d'acteurs et le tournage.

- Le module 3 : Montage et Post-production

Suivi de la 6ème et 7ème semaines de la formation. Il comprend la digitalisation, le dérushage, le montage image et son, le mixage, l'étalonnage et l'export du projet.

Depuis 2005,

244 personnes ont suivi la formation Réaliser un court métrage.

78% des personnes qui ont suivi la formation, ont obtenu le certificat reconnu par la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP).



CONTENU DE L'ACTION





■ **SEMAINE 1 :**
L'ÉCRITURE DU COURT MÉTRAGE ET DE LA FICTION COURTE

■ **SEMAINE 2 :**
**L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE LA PRODUCTION
DU COURT MÉTRAGE ET DE LA FICTION COURTE**

■ **SEMAINE 3 :**
LA PRÉPARATION

■ **SEMAINE 4 :**
LE TOURNAGE (1)

■ **SEMAINE 5 :**
LE TOURNAGE (2)

■ **SEMAINE 6 :**
LE MONTAGE ET LA POSTPRODUCTION (1)

■ **SEMAINE 7 :**
**LE MONTAGE ET LA POSTPRODUCTION (2)
VALIDATION POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT**

**PROGRAMME
DÉTAILLÉ**





■ SEMAINE 1

L'ÉCRITURE DU COURT MÉTRAGE ET DE LA FICTION COURTE

■ 1^{re} journée :

Les outils de lecture et d'écriture du court métrage et de la fiction courte : thème, sujet, idée. Les différentes phases de l'écriture du court métrage et de la fiction courte. Analyse à partir de films.

■ 2^e journée :

Approche scénaristique et notions de dramaturgie applicables au scénario de court métrage. L'écriture de projets (1). Analyse à partir de films.

■ 3^e journée :

Approche scénaristique et langage cinématographique, les règles à respecter. L'écriture de projets, la structure des histoires (2). Analyse à partir de films.

■ 4^e journée :

Le réalisateur du court métrage et de la fiction courte et l'équipe de travail. L'écriture de projets, la structure des histoires (3). Analyse à partir de films.

■ 5^e journée :

Lectures, évaluations et ajustements des projets en fonction des contraintes artistiques, techniques et de temps. Les composantes d'un bon pitch. Préparation d'un exposé pour la présentation des projets des stagiaires.

■ SEMAINE 2

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE LA PRODUCTION DU COURT MÉTRAGE ET DE LA FICTION COURTE

■ 1^{re} journée :

Ecrire en tenant compte de la réalité de la production. Les dispositifs d'aide au court métrage et à la fiction courte. La protection du scénario. L'écriture de projets, la continuité dialoguée (4). Analyse à partir de films.

■ 2^e journée :

L'économie du court métrage et de la fiction courte. Repères en France : les acteurs financiers, les circuits de diffusion. Les contrats de cession et de coproduction, le devis. Analyse à partir de films.

■ 3^e journée :

Le découpage technique et le story-board. Le minutage, le dépouillement, exemples concrets à partir de cas. L'écriture de projets, la continuité dialoguée (5). Analyse à partir de films.

■ 4^e journée :

La direction de comédiens, stratégie de travail en fonction des projets des stagiaires. Ajustement des projets en fonction des contraintes artistiques et de production.

■ 5^e journée :

Présentation des projets sous forme de pitch et ajustements des projets en fonction des contraintes artistiques et de production. Les stratégies de mise en œuvre des projets. Répartition en équipes pour le tournage et distribution des rôles.

■ SEMAINE 3

LA PRÉPARATION

■ 1^{re} journée :

Préparation de la mise en scène et de sa mise en œuvre (1).

■ 2^e journée :

Préparation de la mise en scène et de sa mise en œuvre (2).

■ 3^e journée :

Préparation des découpages techniques, plans de travail, prévisions techniques. Préparation des tournages (1).

■ 4^e journée :

Préparation des découpages techniques, plans de travail, Prévisions techniques. Préparation des tournages (2).



■ 5^e journée :

Préparation des découpages techniques, plans de travail, prévisions techniques.
Préparation des tournages, manipulation du matériel technique (3).
Mise en place des tournages débutant le lundi suivant, réglages.

■ SEMAINE 4

LE TOURNAGE (1)

■ 1^{re} journée :

Tournage avec rotation des postes (1).

■ 2^e journée :

Tournage avec rotation des postes (2).

■ 3^e journée :

Tournage avec rotation des postes (3).

■ 4^e journée :

Tournage avec rotation des postes (4).

■ 5^e journée :

Tournage avec rotation des postes (5).

■ SEMAINE 5

LE TOURNAGE (2)

■ 1^{re} journée :

Tournage avec rotation des postes (6).

■ 2^e journée :

Tournage avec rotation des postes (7).

■ 3^e journée :

Tournage avec rotation des postes (8).

■ 4^e journée :

Tournage avec rotation des postes (9).

■ 5^e journée :

Tournage avec rotation des postes (10).
Clôture des tournages et point général digitalisation.

■ SEMAINE 6 ET 7

LE MONTAGE ET LA POSTPRODUCTION

Pendant deux semaines les stagiaires sont accompagnés par un monteur professionnel et travaille sur leur propre projet

Approche du montage :

- Dérusage des images des réalisateurs
- Prise en main du logiciel Final Cut Pro X
- Organisation et choix de la technique de montage.

- Analyse des différentes possibilités de montage, montage parallèle ou linéaire, implications de ces différents choix

- Réflexion sur le rythme du film et les raisons du passage d'un plan à un autre

- Narration et technique de récit

- Visionnage des moutures finales, échanges, critiques et argumentations.

- Étude de la bande son (bruits, musique, voix) et l'impact sur les images, sur le rythme

- Mixage dans un audit professionnel
Visionnage général et validation des compétences acquises, pour l'obtention du certificat.

VALIDATION FINALE POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT PROFESSIONNEL FFP « Réalisateur de fiction courte »
Contrôle continu : écriture, tournage, montage

A la fin de la formation projection du court-métrage réalisé et bilan de compétences acquises, devant un jury





C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

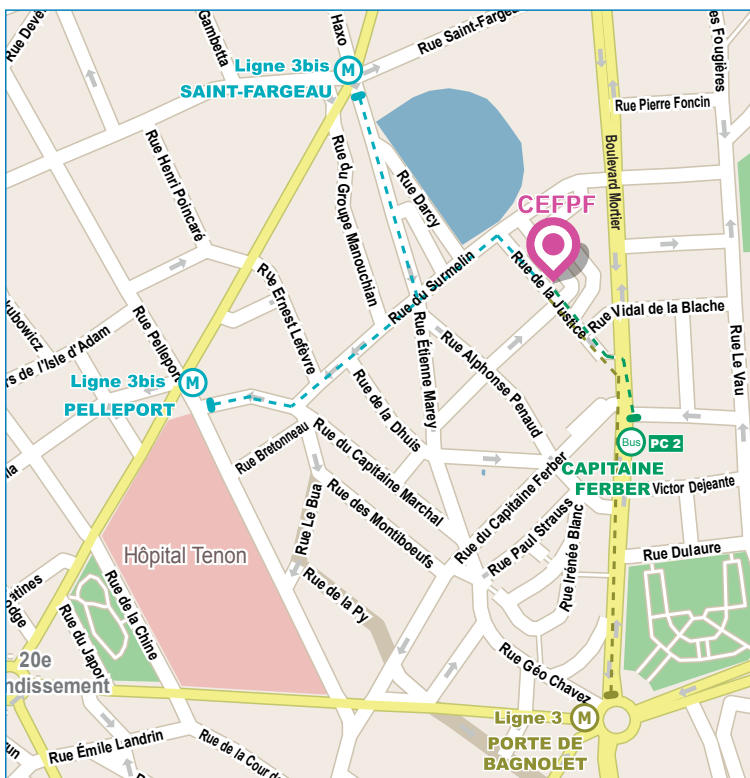
V . GARANTIES

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

■ ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

■ NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

55, rue du Etienne Marey
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 www.facebook.com/CEFPF

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice et au 55 rue Etienne Marey, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le CEFPF - Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siret 391 794 583 00057 Code APE 8559A N° de déclaration préfecture de Paris 11 75 192 997 5

